



Assemblée générale

Distr. générale
14 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 112 a) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par sa décision 2015/201 B, le Conseil économique et social a présenté la candidature du Portugal afin de pourvoir, par voie d'élection par l'Assemblée générale, un siège resté vacant au sein du Comité du programme et de la coordination pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2017.

2. Par la même décision, le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature de trois membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États en vue de leur élection par l'Assemblée générale : un membre pour un mandat prenant effet à la date de l'élection par l'Assemblée et venant à expiration le 31 décembre 2015; et deux membres pour des mandats prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2017. Le Conseil a également décidé de reporter la présentation de la candidature d'un membre parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2017.

